

De nouvelles preuves de l'illégalité du procès contre Lula sont présentées au Brésil



Brasilia, 1er juillet (RHC)- La défense de l'ex-président du Brésil, Luiz Inacio Da Silva, Lula, a dénoncé aujourd'hui le fait que le changement dans la délation faite par le chef d'entreprise Leo Piñeiro a été construit illégalement dans la dite affaire de l'appartement Triplex pour condamner l'ex-leader socialiste.

Selon une note diffusée sur le site du Parti des Travailleurs du Brésil, les avocats Maîtres Cristiano Zanin et Valeska Martins assurent que l'article publié la veille par le quotidien Folha de Sao Paulo, confirme une nouvelle fois comment la condamnation de l'ex-président Lula a été construite de façon illégitime dans l'affaire du Triplex.

Ces avocats ajoutent que Leo Piñeiro, n'avait pas incriminé Lula tout au long du procès, raison pour laquelle il est clair que sa position actuelle a été assumée sous pression afin d'obtenir une réduction substantielle de la peine de prison à laquelle il a été condamné par des procureurs de Curitiba.

Lula, qui revendique son innocence, a été condamné en première instance à 9 ans et 6 mois de prison pour corruption passive et blanchiment d'argent après que le juge Sergio Moro, actuellement ministre de la justice et de la sécurité, a donné pour sûr qu'il avait reçu un appartement de luxe de la compagnie de

sous-traitance OAS, dont Leo Piñeiro était le PDG.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/194880-de-nouvelles-preuves-de-lillegalite-du-proces-contre-lula-sont-presentees-au-bresil>



Radio Habana Cuba